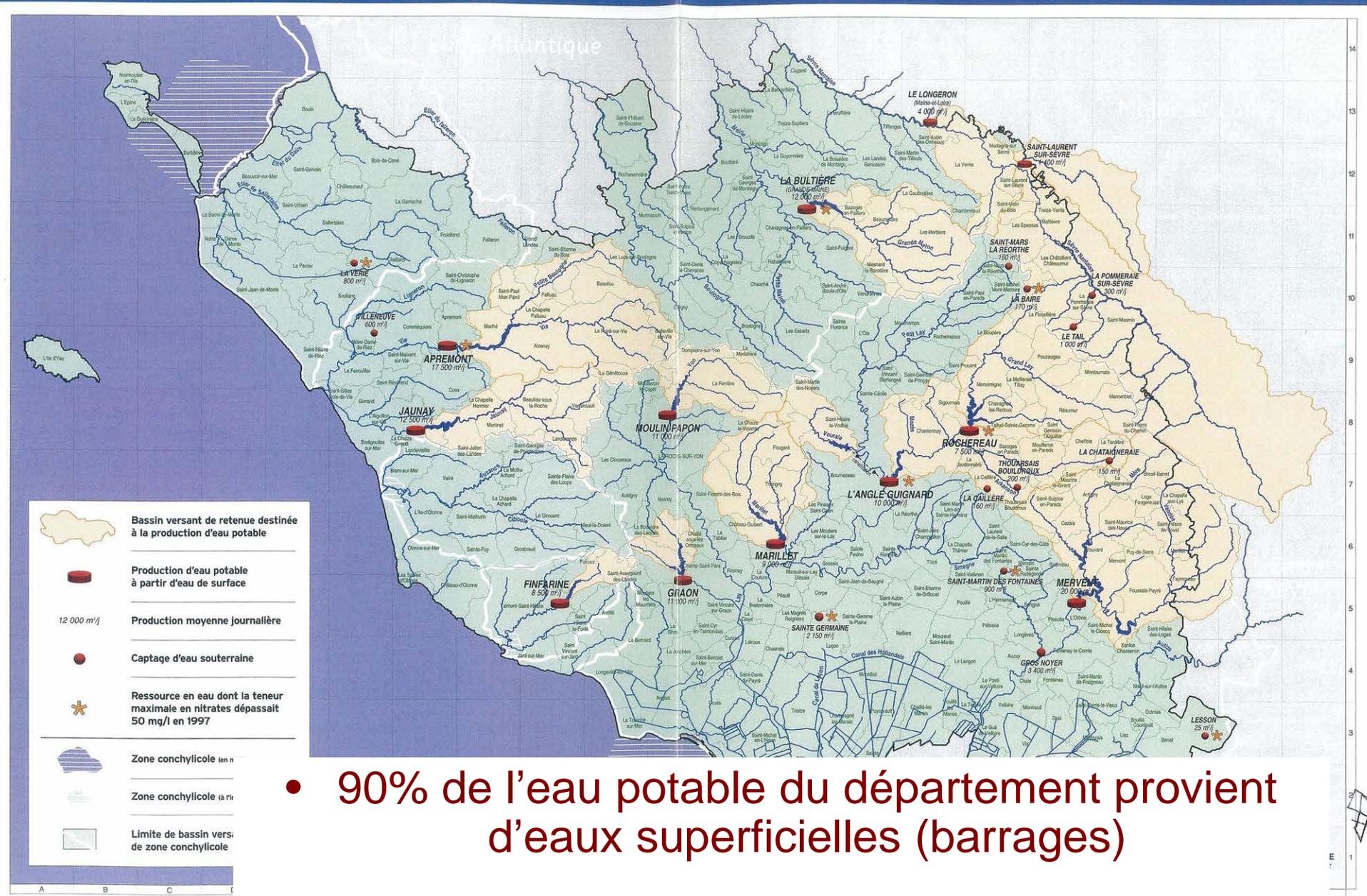




eau Vendée eau Environnement

Programme pour la Qualité de l'Eau

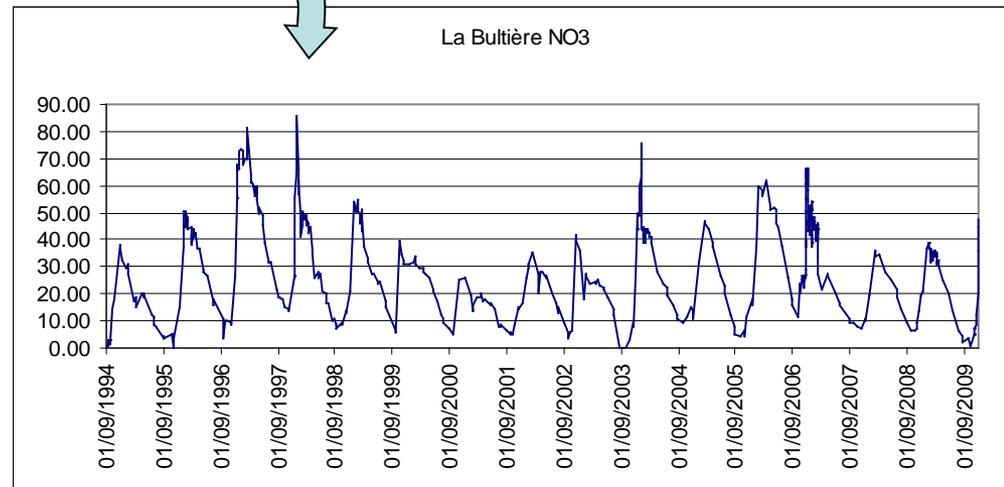
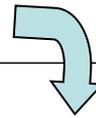
Bassins versants des retenues destinées à la production d'eau potable en Vendée



- 90% de l'eau potable du département provient d'eaux superficielles (barrages)

Diagnostic global du territoire : Principales problématiques

- Nitrates (certaines années)



- Phytosanitaires

- Phosphore

- *Enjeux uniquement qualitatifs (eau potable),*
- *Touche l'agriculture, les collectivités et particuliers, industries...*



5 démarches bassin versant



eau Vendée Environnement

Programme pour la Qualité de l'Eau

1er programme : 2004-2008

Porté par le Syndicat d'Eau local

Animation agricole : la Chambre d'Agriculture

Démarche collective de sensibilisation



Nouveau programme EVE 2010-2013



THEMATIQUES

Phyto non agricole

Morphologie des cours d'eau

Assainissement

Agriculture



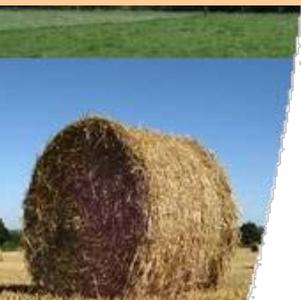
Syndicat d'eau

Syndicat de rivières

Collectivités

CHAMBRE d'AGRICULTURE

Maître d'ouvrage





Le comité local de pilotage

- Mise en place d'un comité de pilotage multi-acteurs
 - Présidé et animé par la Chambre d'Agriculture
 - Agriculteurs volontaires de chaque commune,
 - Élus CUMA,
 - Organismes économiques (coop, négoce, CER...),
 - Associations (CIVAM, GAB, GEDA),
 - Collectivités et financeurs (syndicat d'eau, communautés de communes, Agence de l'eau)
 - Administration (DDTM)

Objectif :

- . définir ensemble les actions à mener (en fonction du diagnostic), adaptées au territoire,
- . se faire le relais de ces actions sur le terrain

=> DEMARCHE PARTICIPATIVE



Elaboration du programme d'actions

- 1 an d'aller-retour
 - avec les différents financeurs
 - avec le comité de pilotage
- Montage des fiches-actions et du plan de financement
- Redéfinition de certaines actions et des objectifs (en fonction des financements)
- => 04 Février 2010 : signature du contrat



Mise en œuvre des actions

- Approche individuelle via la réalisation de Diagnostic – Plan d'Actions (DPA)
 - Points forts et points faibles de l'exploitation
 - Marges de manœuvre (pratique, système)
 - Plan d'actions
 - individualisé,
 - Adapté au contexte de l'exploitation
 - concerté avec l'agriculteur (signature)



Une démarche multipartenariale pour toucher toutes les exploitations

- Constat :
- **PLAN DE FUMURE** : Porte d'entrée sur l'exploitation
- Le Conseiller réalisateur du plan de fumure est l'interlocuteur habituel de l'agriculteur
- Engagement des coopératives, négoce et du centre de gestion dans la démarche



Le D.P.A.

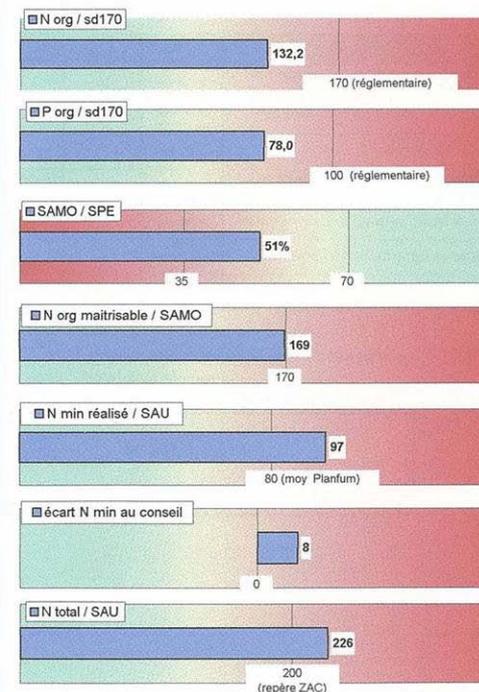
- Création d'un outil commun par la CA85, en concertation avec les org. économiques
- Réalisation des DPA par toutes les structures
- Centralisation des données par la CA85

INDICATEURS DE PRATIQUES DE FERTILISATION

	exploitation
SAU	185,57 ha
SFP	115,61 ha
prairies > 2ans	69,25 ha
part de prairies > 3 ans / SFP	60%
part de prairies > 3 ans / SAU	37%
part de maïs ens dans la SFP	35%

kg N organique produit + import / sau	128,7
export non comptabilisé	
kg N total / SAU	226

N org / sd170
P org / sd170
SAMO / SPE
SAMO / SAU céréales
SAMO / SAU prairies
SAMO/SAU prairies en place
N org maîtrisable / SAMO
N min réalisé / SAU
écart N min au conseil
N total / SAU



COMMENTAIRES sur les i

- Existe - il un écart entre le unité d'azote ? Pourquoi?

Premiers résultats de ce DPA

- 1 bassin versant en 2008 (la Bultière)
- 194 dpa réalisés sur 196 exploitations
- => **99% des exploitations !**
- 56 dossiers MAE signés dès 2008
- Hiver 2009-2010 : développement des DPA sur les 1000 expl. des 5 BV



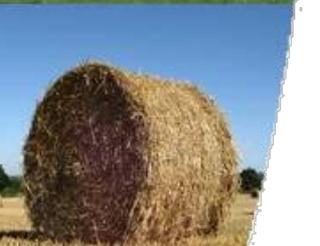


Au-delà de l'action individuelle

- Achat collectif (inter-Cuma) de matériel d'épandage
 - Cordon (épandage lisier sans tonne)



- Épandeur avec Table d'épandage





Au-delà de l'action individuelle

- Création de groupes de travail
 - économie de charges et d'intrants (lien MAE) par production (viande, lait, cultures)
- Mise en œuvre de formations, journée technique, essais... adaptés aux besoins et attentes des agriculteurs





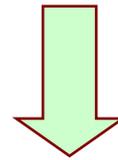
La suite...

- Suivi annuel du plan d'actions lors de la mise à jour du plan de fumure
- Réactualisation du plan d'actions avec l'agriculteur en fonction des évolutions de l'exploitation

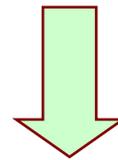


Indicateurs et évaluation

- données collectées dans le DPA



- Indicateurs de pratiques



- Évaluation des actions au fil du programme



Conclusion

- **mener une action territoriale nécessite :**
 - un comité LOCAL de pilotage multi-acteurs représentatif
 - des objectifs partagés
 - une dynamique globale des acteurs de terrain
 - un programme d'actions adaptable à toutes les exploitations